

Assemblée Générale Udapei 94

3 avril 2013

## **Rapport d'orientation pour 2013**

Dans le contexte de l'année 2013, avec ses contraintes budgétaires toujours plus fortes, avec la future Loi de décentralisation qui transférera les ESAT aux Conseils Généraux (sans réelle concertation préalable), avec le projet de rénovation de l'école que l'Unapei essaie d'infléchir pour la prise en compte des spécificités des enfants handicapés ....., l'Udapei 94 continuera ses actions au niveau départemental pour la meilleure prise en compte possible des besoins de nos enfants en relai de ce qui sera engagé par le mouvement Unapei au niveau national et par l'Urapei Ile de France pour notre région.

Elle continuera aussi bien sûr ses actions de communication, d'étude et de formation en réponse aux demandes de ses adhérents.

Elle développera enfin des actions spécifiques pour accompagner certaines évolutions.

## **1 - la poursuite des activités de communication**

- publication des revues semestrielles avec un dossier thématique sur 4 pages- diffusion, avec l'aide de toutes nos associations et établissements,
- diffusion de l'affiche choisie par notre Conseil d'Administration pour les lieux d'accueil ou de passage des personnes handicapées
- enquête par sondage sur la communication des associations dans leurs établissements (pochettes, affichage, réunions de parents.....) action non réalisée en 2012

## **2 - l'organisation de séminaires en soutien de l'action familiale**

- Le séminaire sur le renforcement de la gouvernance associative, rodé avec succès pour les administrateurs d'Apogei 94 (une dernière journée de bilan sera organisée en mai) avant le changement de Président lors de la prochaine Assemblée Générale, pourra être adaptée aux associations qui le souhaitent (modalités à définir en fonction de leurs objectifs).
- Un autre séminaire reste à définir pour le 2ème semestre (fonction du budget disponible). Une idée serait de travailler sur les chantiers à mettre en place dans nos établissements pour faciliter la compréhension et l'expression des personnes handicapées en présupposant que nous avons des progrès à faire qu'il faut identifier et en faire des objectifs.

## **3 – organisation de colloques**

- le premier déjà décidé par notre Conseil sur le thème de la scolarisation « Pour une scolarisation réussie des enfants et des adolescents handicapés mentaux ou avec troubles autistiques » aura lieu le 10 avril prochain et peut réunir potentiellement 220 personnes (professionnels du médico-social, enseignants et familles).
- le second organisé par l'Urapei Ile de France sera consacré à l'expression des personnes handicapées. Nous y contribuerons et y participerons en mettant en avant des réalisations intéressantes de notre département.

#### **4 - soutenir les évolutions des structures associatives**

C'est un sujet auquel se trouvent confrontées plusieurs de nos associations. L'Udapei 94 est à leur disposition pour les aider à passer un cap et à redéfinir leurs objectifs.

L'Udapei 94 doit aussi être garante de relations équilibrées et de qualité entre les différentes associations afin de conserver une image forte et cohérente pour notre mouvement.

#### **5 – participation aux travaux préparatoires du 4<sup>ème</sup> Schéma Directeur Départemental des Personnes Handicapées.**

Cette action commencera à l'initiative du Conseil Général (probablement avant l'été) et nous devons participer aux réflexions dans le cadre des groupes de travail qui seront constitués (prévoir des représentants des parents et des professionnels).